

Les aspirations professionnelles des actifs ayant sollicité Transitions Pro en 2023

CHARENTE-MARITIME

En 2023, ce sont plus de **5300** actifs qui ont sollicité les dispositifs de Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine pour initier une nouvelle vie professionnelle parmi lesquels **634** résidents de la CHARENTE-MARITIME soit 12% des demandes totales. (Proportion similaire à 2021 et 2022)

Quel a été leur parcours ... ?

Le Projet de Transition Professionnelle :

En 2023, 2212 salariés ont sollicité le dispositif PTP. Parmi leurs demandes, plus de 2090 sont passées en commission et 1475 ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 70 %.

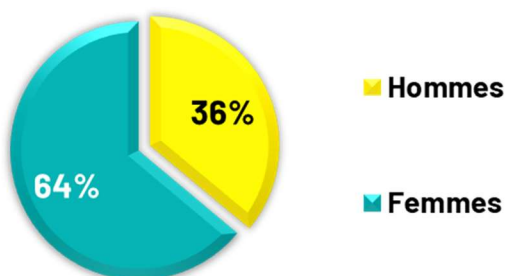
Avec 197 demandes et 134 dossiers financés, le département de la CHARENTE-MARITIME représente 9% des dossiers déposés et financés durant cette période (même ratio qu'en 2022).

2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
PTP TPNA	2212	2093	1475
PTP CHARENTE-MARITIME	197	190	134

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

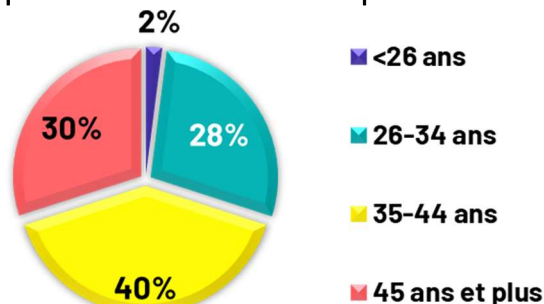
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



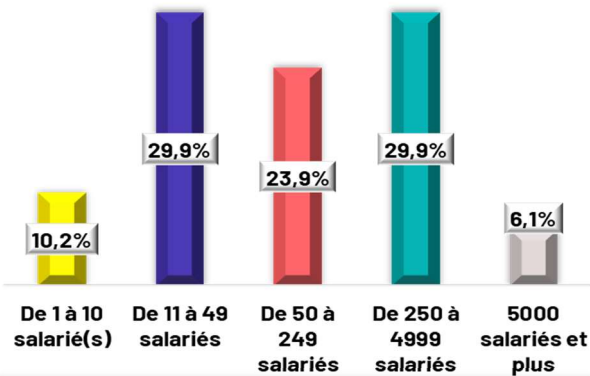
Les femmes sollicitent plus le dispositif qu'aillleurs (64% contre 61% au niveau régional). On note également une hausse par rapport à 2022 de 10 points.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



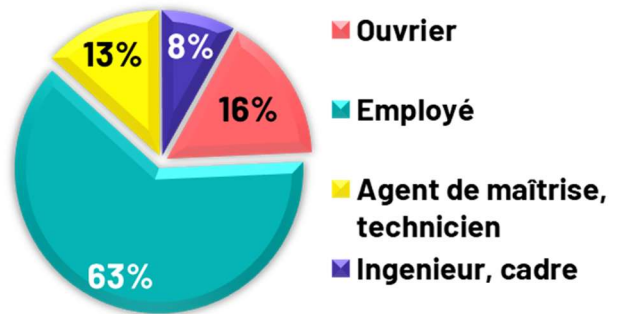
Comme en 2022, le dispositif attire principalement les plus de 35 ans (70%) pour entamer leur deuxième partie de carrière.

Taille des entreprises des demandeurs



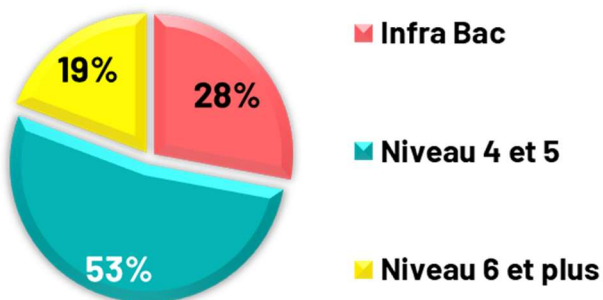
Près des deux tiers des demandeurs travaillent dans des TPE-PME (proportion similaire à 2022).

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



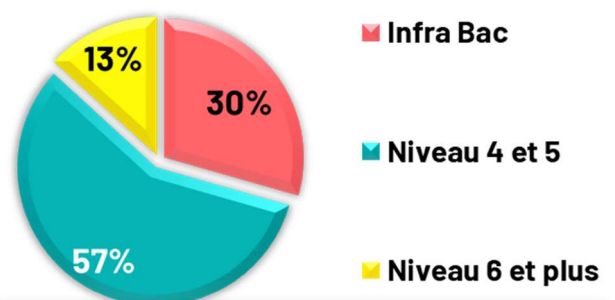
Comme en 2022, le dispositif sert d'outil de promotion sociale, et est sollicité près de 8 fois sur 10 par les employés et les ouvriers.

Niveau d'étude initial des demandeurs



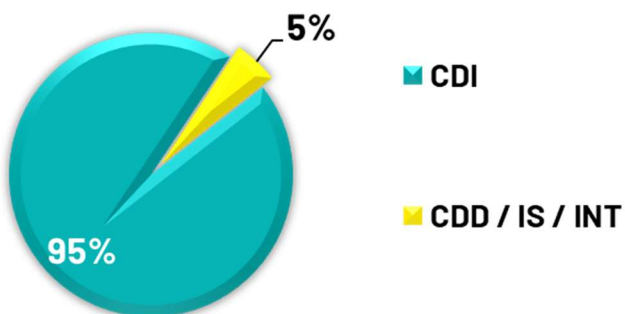
Plus d'un quart des demandeurs a un niveau infra-bac : similaire à 2022 et la tendance régionale.

Niveau d'étude visé par les demandeurs



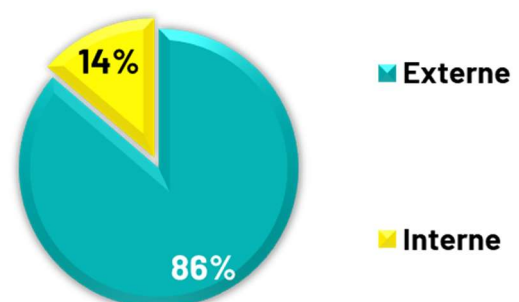
7 candidats sur 10 visent une certification de niveau bac ou plus (même ratio qu'en 2022 mais 4 points de moins que la proportion régionale).

Type de contrat des demandeurs



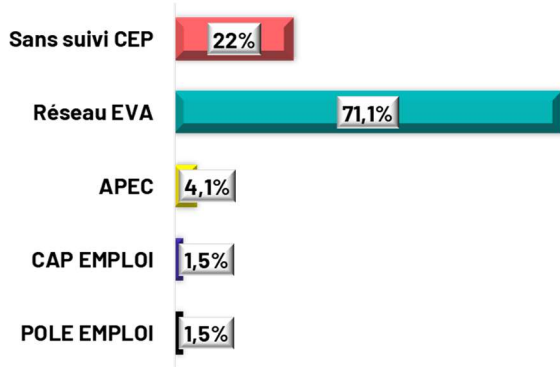
Les demandes de salariés en CDD, intérim, ou intermittents restent très faibles. Cela montre la nécessité de communiquer sur cette opportunité de sécuriser leur parcours.

Mobilité visée par les demandeurs (Interne ou externe à l'entreprise)

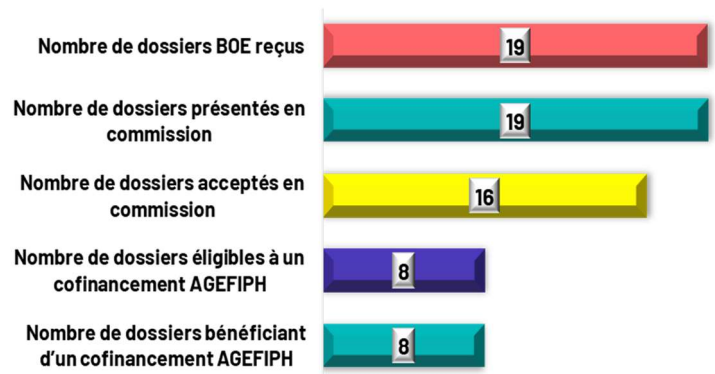


Plus de 8 personnes sur 10 visent une mobilité externe à leur entreprise actuelle.

Accompagnement CEP des demandeurs



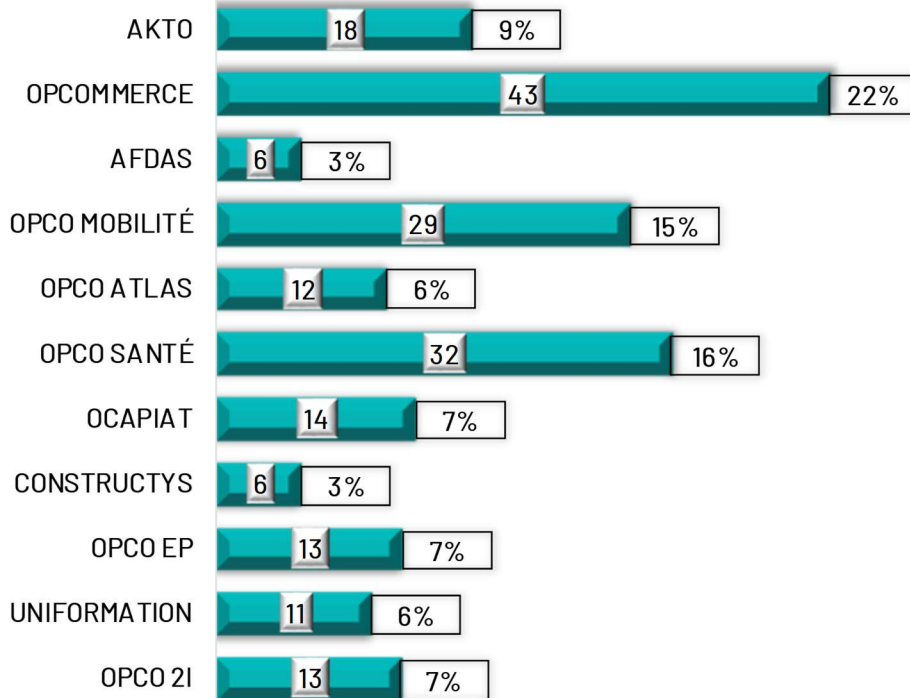
Focus sur les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi



Le recours au CEP a connu comme ailleurs une très forte hausse entre 2021 et 2023. Près de 8 demandeurs sur 10 en ont bénéficié en 2023. (6 points de plus qu'en 2022).

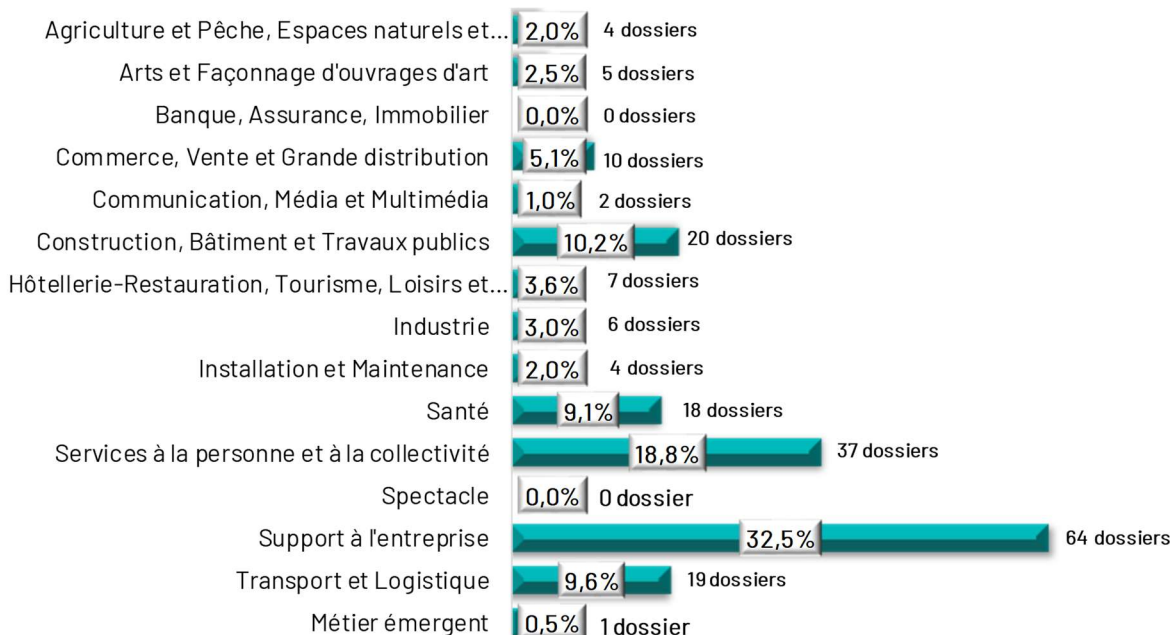
Les dossiers BOE de la Charente-Maritime représentent 10% des demandes BOE en 2023 et 7% des demandes acceptées du département.

Répartition des demandeurs par opérateur de compétence (OPCO)



Les 3 OPCO dont relèvent le plus souvent les salariés candidats au dispositif dans le département sont OPCOMMERCE, OPCOSANTÉ et OPCO MOBILITÉS. Cela suit la tendance régionale.

Les secteurs visés par les demandeurs



Comme en 2022, le palmarès des secteurs qui attirent le plus est légèrement différent des tendances régionales. Le support à l'entreprise, le service à la personne et à la collectivité ainsi que la construction sont les secteurs les plus prisés alors qu'au niveau régional, la santé arrive nettement en troisième position.

+ Les 5 métiers les plus financés.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
M1501	Assistanat en ressources humaines	12
M1203	Comptabilité	10
F1103	Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	8
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	7
M1805	Études et développement informatique	6

Ces métiers représentent **32%** des demandes émanant des salariés du département de la CHARENTE-MARITIME. Le métier correspondant au code ROME M1501 - Assistanat en ressources humaines- concentre **9%** des demandes acceptées.

+ Les refus.

Code Rome	Libellé	Nombre de demandes
M1203	Comptabilité	4
M1805	Études et développement informatique	4
M1501	Assistanat en ressources humaines	3
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	3
K2111	Formation professionnelle	3

Ces métiers représentent près d'une demande sur trois refusée. Le métier correspondant au code ROME M1203- Comptabilité - concentre **7%** des demandes refusées.

+ Les 5 formations les plus financées aux salariés de la CHARENTE-MARITIME.

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	11
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	11
RNCP37121	TP - Comptable assistant	7
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	6
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	6

Ces formations représentent un tiers des demandes acceptées.

+ Les formations refusées par manque de budget, d'éléments probants sur la faisabilité de la transition ...

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35633	TP - Gestionnaire de paie	5
RNCP1884	TP - Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	3
RNCP37275	TP - Formateur professionnel d'adultes	3
RNCP37674	TP - Développeur web et web mobile	2
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	2

Ces formations représentent plus d'un quart des demandes refusées.

Bien que chaque année, un certain nombre de demandes concernent des métiers en tension, notre enveloppe budgétaire ne nous permet pas de financer tous les dossiers. La dynamique partenariale doit être maintenue avec tout l'écosystème de l'emploi, de l'orientation et de la formation pour renforcer nos capacités financières et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

Le dispositif démissionnaire :

En 2023, plus de **2350** salariés ont sollicité le dispositif démissionnaire, qui permet à des salariés en activité de se reconvertir, soit en se formant sur un nouveau métier, soit par le biais d'une création ou reprise d'entreprise.

Parmi les dossiers, **2321** sont passés en commission et **2248** ont été acceptés soit un taux d'acceptation de **97%**.

Avec **257** demandes, le département de la CHARENTE-MARITIME représente **11%** des dossiers déposés et acceptés durant cette période (Proportion similaire à 2021 et 2022). Comme dans la plupart des départements, ce dispositif connaît une montée en puissance continue avec près de 11% de demandes en plus par rapport à 2022.

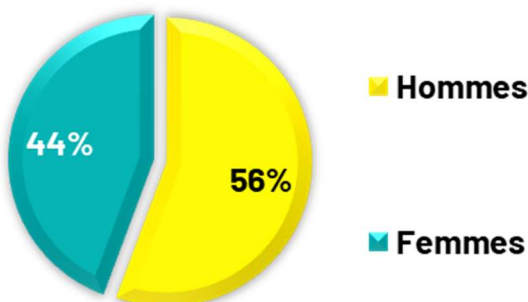
2023	Total dossiers déposés	Total dossiers Présentés	Total dossiers Acceptés
Dispositif démissionnaire TPNA	2354	2321	2248
Dispositif démissionnaire CHARENTE-MARITIME	257	251	246

Les deux tiers des demandes avaient pour objectif une création ou reprise d'entreprise. Quant aux autres demandes, les salariés souhaitaient démissionner pour se reconvertir sur un nouveau métier par la voie de la formation.

Quelques graphiques* sur les caractéristiques des demandeurs.

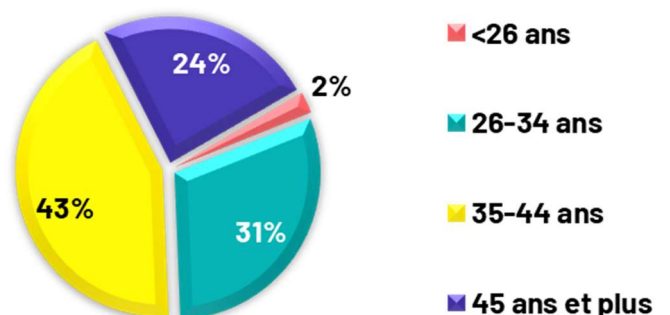
(*A partir des dossiers déposés)

Répartition des demandeurs par sexe



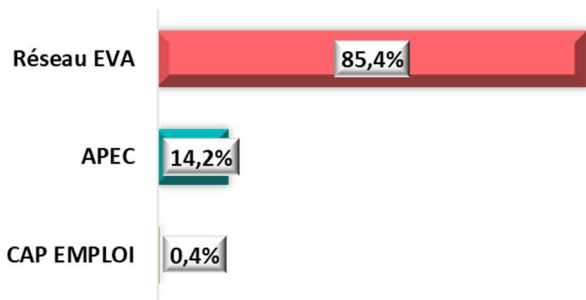
5 points de moins pour les femmes dans le département par rapport au niveau régional où elles représentent 49%.

Répartition des demandeurs par tranche d'âge



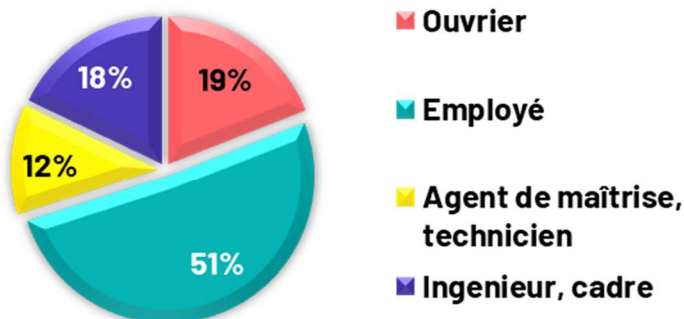
Une répartition proche du niveau régional 2023 avec les deux tiers des demandes en provenance des 35 ans et plus (3 points de plus qu'en 2022).

Accompagnement CEP des demandeurs



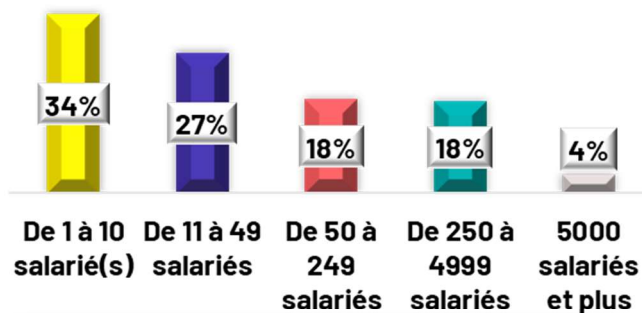
Comme au niveau régional, le réseau EVA a accompagné la grande majorité des salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire. Quant à l'accompagnement des cadres par l'APEC, il a augmenté dans le département de plus de 5% par rapport à 2022.

Catégories socioprofessionnelles des demandeurs



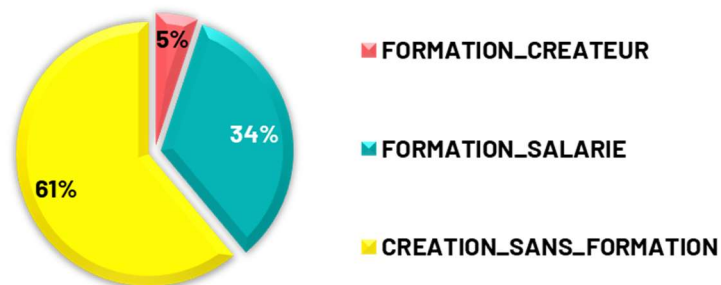
Les cadres recourent moins au dispositif que dans les autres départements. (18% contre 21% au niveau régional).

Taille des entreprises des demandeurs



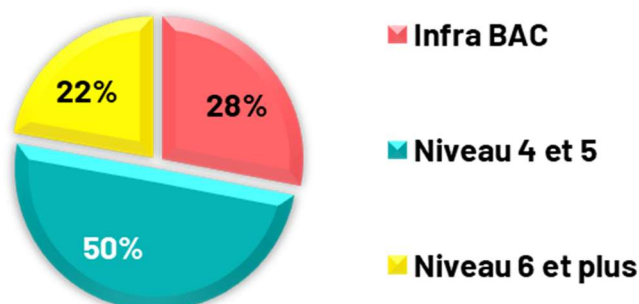
Les salariés issus des entreprises de <50 recourent plus au dispositif qu'ailleurs (61% contre 56% au niveau régional).

Type de projet des demandeurs



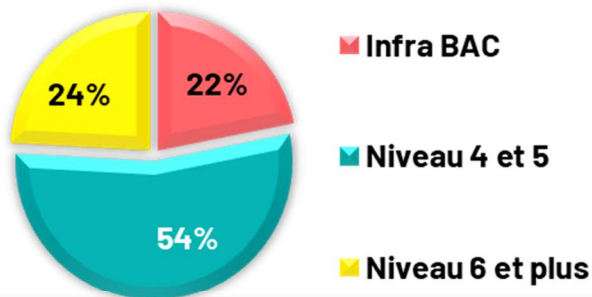
Comme sur l'ensemble des départements, les deux tiers des demandes avaient pour objectif une création ou reprise d'entreprise.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif démissionnaire

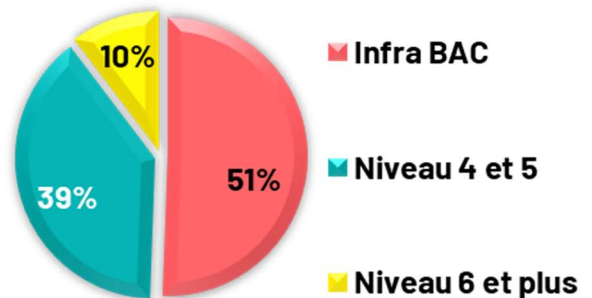


Constat similaire aux caractéristiques de la répartition par CSP, les salariés ayant au moins une licence sont moins nombreux qu'ailleurs (22% contre 29% au niveau régional). C'est également 3 points de moins qu'en 2022.

Niveau d'étude initial des demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



Niveau d'étude visé par les demandeurs ayant sollicité le dispositif pour une action de formation



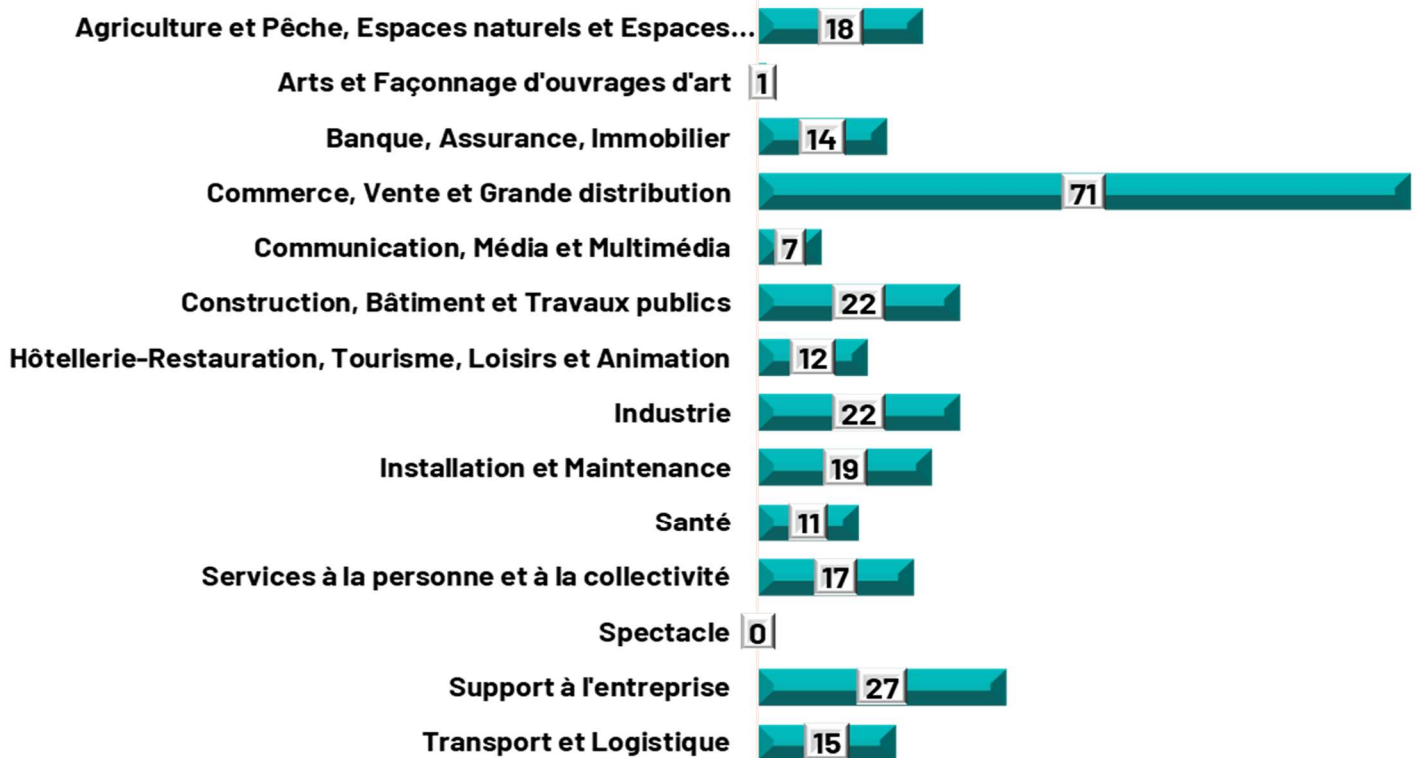
Alors que la majorité des demandes émanent d'un public avec une qualification de niveau BAC et plus, on constate que les salariés s'orientent vers des métiers où un diplôme niveau BAC ou moins est suffisant (7 points de plus que le régional). Cela s'explique par le nombre conséquent de salariés souhaitant devenir assistante maternelle, secrétaire médico-sociale, ou encore développeur web.

+ Exemple des formations demandées par les salariés ayant sollicité le dispositif démissionnaire en 2023.

- ✓ TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE
- ✓ ASSISTANTE MATERNELLE
- ✓ CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE
- ✓ DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE
- ✓ CODE, FIMO, PERMIS C ET PERMIS CE
- ✓ CQP PIZZAIOLO
- ✓ CRPE (CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES)
- ✓ FORMATION DÉCORATEUR - CONSEILLER EN DESIGN D'ESPACE
- ✓ GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL
- ✓ MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
- ✓ SECRÉTAIRE COMPTABLE
- ✓ SOPHROLOGUE
- ✓ TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Là encore, on observe qu'un certain nombre de projets de reconversion concerne des métiers en tension dans le département.

Les secteurs d'origine des demandeurs



Comme en 2022, la majorité des demandes provient des secteurs du commerce, vente et grande distribution, et du support à l'entreprise.

La certification CLÉA:

En 2023, 458 candidats ont été certifiés dans toute la région.

Avec **155** certifications, le département de la CHARENTE-MARITIME représente à lui seul plus d'un tiers des demandes. Ce qui fait de lui le premier département de la région sur cette certification comme en 2022 !

Même observation qu'en 2022, on note que dans le département **65%** des certifications sont obtenues par des hommes, ce qui tranche avec la tendance régionale où les femmes sollicitent le plus le dispositif. Ces spécificités viennent du fait que le département accueille à La Rochelle le Service Militaire Volontaire (le seul en région Nouvelle-Aquitaine) qui, de par son obligation de formation, prescrit régulièrement la certification aux jeunes hommes qui sont reçus.

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) :

En 2023, au total en région, **262** salariés ont sollicité le dispositif VAE, **251** dossiers sont passés en commission et **245** ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de **98%**.

Le département de la CHARENTE-MARITIME représente **12%** des dossiers déposés et financés soit **29** dossiers durant cette période.

➤ Les dossiers acceptés concernaient les titres suivants :

RNCP	Libellé	Nombre de demandes
RNCP35830	DE - Aide-Soignant	7
RNCP36004	DE - Accompagnant éducatif et social	4
RNCP35832	DE - Auxiliaire de puériculture	4
RNCP34825	DE - Educateur spécialisé	3
RNCP492	DE - de moniteur éducateur (DEME)	2
RNCP34029	BTS - Support à l'action managériale	2
RNCP34031	BTS - Management commercial opérationnel	1
RNCP34824	DE - Diplôme d'Etat d'assistant de service social	1
RNCP28048	CAP - Accompagnant éducatif petite enfance	1
RNCP37910	BAC PRO - Cuisine	1
RNCP36372	Project Management Officer	1
RNCP37889	Management en hôtellerie - restauration (option A : Management d'unité de restauration ; option B : Management d'unité de production culinaire ; option C : Management d'unité d'hébergement)	1
RNCP15668	BTSA - Développement, animation des territoires ruraux	1

Transitions Collectives (TransCo) :

En 2023, 18 entreprises se sont engagées dans ce dispositif expérimental, à la suite de quoi une vingtaine de salariés a déposé une demande de financement.

Cette année, sur plus de 400 entreprises repérées conjointement par nos équipes et les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles en région, nous en avons identifié **42**, soit plus de **12%**, dans le département, qui connaissaient des mutations importantes, afin de leur présenter le dispositif. Ces entreprises exerçaient des activités notamment dans les domaines comme :

Agences immobilières, Bar, Bâtiment, Boulangerie, Boulangerie Pâtisserie, Brasserie, Commerce de détail d'habillement, Commerce de gros, Commerce et réparation de motocycles, Confiserie, Conseil en systèmes et logiciels informatiques, Construction d'autres bâtiments, Construction piscines, Couverture, Charpente, Distillerie, Esthétique, Journaux/Papeterie, Laboratoire colorations végétales, Menuiserie, Métallurgie, Organisme de formation, Peinture et vitrerie, Restauration de type rapide, Restauration traditionnelle....

➤ **1 seule entreprise** de la CHARENTE-MARITIME a adhéré à TransCo en 2023.

UNIVERSITÉ POPULAIRE (CENTRE AÉRÉ DE CHEUSSE) « Autres activités récréatives et de loisirs (9329Z) » dans le département de la Charente-Maritime, a ouvert un dossier en 2023 pour 6 salariés occupant des emplois fragilisés.

Parmi eux, 5 ont déposé une demande et obtenu le financement pour les titres suivants :

- TP AGENT DE RESTAURATION
- TP FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES
- TP GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL
- BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- BP RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES

*De plus, 1 dossier a été financé en 2023 sur un accord déposé en 2022 pour la société **ATLANTIQUE INGENIERIE RESEAUX** et pour le titre TP Électricien d'équipement du Bâtiment.*